

Francia-Parigi: Servizi di fornitura di software
OJ S 9/2024 12/01/2024
Bando di gara – Servizi di pubblica utilità
Servizi

Base giuridica:

Direttiva 2014/25/UE

Sezione I: Ente aggiudicatore

I.1. Denominazione e indirizzi

Denominazione ufficiale: RATP

Numero di identificazione nazionale: 77566343801906

Indirizzo postale: LAC B916 - 54, quai de la Rapée

Città: Paris cedex 12

Codice NUTS: FR101 Paris

Codice postale: 75599

Paese: Francia

E-mail: CGF-C2SI-ALS@ratp.fr

Indirizzi Internet:

Indirizzo principale: www.ratp.fr

Indirizzo del profilo di committente: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

I.3. Comunicazione

L'accesso ai documenti di gara è limitato. Ulteriori informazioni sono disponibili presso:

<https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Ulteriori informazioni sono disponibili presso l'indirizzo sopraindicato

Le offerte o le domande di partecipazione vanno inviate in versione elettronica: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Le offerte o le domande di partecipazione vanno inviate all'indirizzo sopraindicato

I.6. Principali settori di attività

Servizi ricreativi, cultura e religione

Sezione II: Oggetto

II.1. Entità dell'appalto

II.1.1. Denominazione

Mise en place d'un outil numérique de collecte, suivi et consolidation des données relatives à la gestion des déchets de chantier

Numero di riferimento: DHA_2023DPG19908

II.1.2. Codice CPV principale

72268000 Servizi di fornitura di software

II.1.3. Tipo di appalto

Servizi

II.1.4. Breve descrizione

La RATP souhaite se doter d'un outil de collecte, de suivi et de consolidation des données relatives à la gestion des déchets sur ses différents chantiers.

Cet outil aura pour objectif de fluidifier et de fiabiliser la collecte de données et la remontée des indicateurs de chantiers afin de pouvoir piloter efficacement la gestion des déchets produits sur les chantiers de la RATP et assurer la traçabilité des déchets. Par ailleurs il permettra de vérifier la conformité de la RATP aux exigences réglementaires (notamment à celle de valoriser 70% des déchets BTP), de piloter les plans de progrès et d'en mesurer les effets.

Par ailleurs, les indicateurs issus du futur outil serviront à alimenter la déclaration de performance extra-financière (DPEF) du Groupe RATP concernant la gestion des déchets de chantiers.

L'objectif de l'outil est donc double :

- 1) Collecter et suivre les données relatives à la gestion des déchets sur les chantiers et assurer la traçabilité de ces déchets.
- 2) Fournir des indicateurs de pilotage sur la gestion des déchets et vérifier la conformité de la RATP à la réglementation et à ses propres objectifs.

II.1.5. Valore totale stimato

II.1.6. Informazioni relative ai lotti

Questo appalto è suddiviso in lotti: no

II.2. Descrizione

II.2.3. Luogo di esecuzione

Codice NUTS: FR France

II.2.4. Descrizione dell'appalto

Le présent marché est un accord cadre à commandes avec un montant minimum et un montant maximum.

Les prestations incluses dans le périmètre du marché sont décrites ci-dessous.

• Prestations du Montant minimum :

o Mise en œuvre de la Solution Intégrée

Accès et maintenance du Service applicatif sur le périmètre initial pour une durée de 36 mois

• Prestations du Montant maximum :

o les Prestations du Montant minimum ;

o Accès et maintenance du Service applicatif sur le périmètre initial pour une durée complémentaire de 36 mois maximum,

o Extension du Service Applicatif pour 1000 utilisateurs supplémentaires maximum pour une durée de 72 mois maximum,

o Les prestations associées pour un montant maximum de 100 000 €

o Réversibilité

II.2.5. Criteri di aggiudicazione

Il prezzo non è il solo criterio di aggiudicazione e tutti i criteri sono indicati solo nei documenti di gara

II.2.6. Valore stimato

II.2.7. Durata del contratto d'appalto, dell'accordo quadro o del sistema dinamico di acquisizione

Durata in mesi: 72

Il contratto d'appalto è oggetto di rinnovo: sì

Descrizione dei rinnovi:

Durée initiale de 36 mois à compter de la notification du premier OLS. Sauf dénonciation écrite adressée par la RATP avec un préavis de 2 mois, il sera tacitement reconduit pour 3 périodes de 12 mois chacune.

II.2.10. Informazioni sulle varianti

Sono autorizzate varianti: no

II.2.11. Informazioni relative alle opzioni

Opzioni: si

Descrizione delle opzioni:

La RATP se réserve la possibilité de faire réaliser des prestations similaires par le Titulaire du marché dans les conditions énoncées à l'article R2122-7 du Code de la Commande publique.

II.2.13. Informazioni relative ai fondi dell'Unione europea

L'appalto è connesso ad un progetto e/o programma finanziato da fondi dell'Unione europea: no

II.2.14. Informazioni complementari

Sezione III: Informazioni di carattere giuridico, economico, finanziario e tecnico

III.1. Condizioni di partecipazione

III.1.1. Abilitazione all'esercizio dell'attività professionale, inclusi i requisiti relativi all'iscrizione nell'albo professionale o nel registro commerciale

Elenco e breve descrizione delle condizioni:

Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC1 (lettre de candidature

et habilitation du mandataire par ses co-traitants) et DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre

du groupement) (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France).

Ces éléments pourront être fournis sur papier libre ou sur les imprimés disponibles sur le site du Ministère

des Finances à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Dans le cas d'une réponse du candidat en groupement d'entreprises, chaque co-traitant devra fournir un

formulaire DC2 (ou éléments équivalents); le formulaire DC1 sera commun à tous les co-traitants.

Ces documents, certificats ou attestations sont produits en langue française.

III.1.2. Capacità economica e finanziaria

Elenco e breve descrizione dei criteri di selezione:

Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans le formulaire DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME).

Les candidats qui ne sont pas en mesure de présenter les références demandées peuvent justifier de leur capacité financière par tout autre moyen.

Les candidats fourniront en outre : les bilans ou extraits de bilans, les déclarations appropriées de banques ou le cas échéant, la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents.

Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités d'autres entreprises notamment en cas de sous-traitance ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production notamment soit d'un contrat soit d'un engagement écrit contraignant pour ces entreprises tiers.

III.1.3. Capacità professionale e tecnica

Elenco e breve descrizione dei criteri di selezione:

Conformément à l'article L.2142-1 du CCP, les capacités techniques et professionnelles demandées doivent être nécessaires à l'exécution du marché public décrit aux articles II.1.4 et II.2.4. Ces conditions de participation sont liées et proportionnées à l'objet du marché public ou à ses conditions d'exécution.

Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME) ainsi que les documents ci-après : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités techniques /professionnelles d'autres entreprises notamment en cas de sous-traitance ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production notamment

- soit d'un contrat (par exemple une déclaration de sous-traitance signée par le candidat et un sous-traitant),
- soit d'un engagement écrit de la part d'une entreprise tierce aux termes duquel celle-ci s'engage à exécuter une partie du marché pour le compte du candidat
- soit d'un engagement écrit de la part du candidat lui-même aux termes duquel celui-ci s'engage à recourir à une entreprise tierce nommément désignée pour l'exécution d'une partie du marché.

Dans tous les cas, le contrat ou l'engagement écrit devra être accompagné de la preuve de la capacité techniques/professionnelle de l'entreprise tierce (fourniture des certificats de qualification de cette entreprise ou liste de références pour des prestations similaires).

Si le candidat veut se prévaloir de la capacité technique/professionnelle d'un sous-traitant, il doit fournir ces éléments qui sont nécessaires à l'appréciation de la capacité au stade de la candidature. Il ne peut pas se contenter d'éléments déclaratifs.

III.1.8. Forma giuridica che dovrà assumere il raggruppamento di operatori economici aggiudicatario dell'appalto

Les candidats ont la faculté de se présenter en groupement.

Ils devront alors en préciser la forme (conjoint, conjoint avec mandataire solidaire ou solidaire) et désigner le mandataire.

Dans le cas où cette/ces condition/s ne serait/ent pas respectée/s, l'ensemble des candidatures concernées seront rejetées.

Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que sauf défaillance de l'un des membres du groupement dûment justifiée auprès de la RATP, la composition de celui-ci, définie au moment de la candidature, ne pourra pas être modifiée. En outre, les candidats sont informés que l'acheteur se réserve la possibilité d'exiger la transformation du groupement en « groupement solidaire » s'il considère que cela est préférable pour la bonne exécution du marché.

Sezione IV: Procedura

IV.1. Descrizione

IV.1.1. Tipo di procedura

Procedura negoziata con previo avviso di indizione di gara

IV.1.3. Informazioni su un accordo quadro o un sistema dinamico di acquisizione

L'avviso comporta la conclusione di un accordo quadro

Accordo quadro con un unico operatore

IV.1.4. Informazioni relative alla riduzione del numero di soluzioni o di offerte durante la negoziazione o il dialogo

Ricorso ad una procedura in più fasi al fine di ridurre progressivamente il numero di soluzioni da discutere o di offerte da negoziare

IV.1.8. Informazioni relative all'accordo sugli appalti pubblici (AAP)

L'appalto è disciplinato dall'accordo sugli appalti pubblici: sì

IV.2. Informazioni di carattere amministrativo

IV.2.2. Termine per il ricevimento delle offerte o delle domande di partecipazione

Data: 26/01/2024 Ora locale: 16:00

IV.2.3. Data stimata di spedizione ai candidati prescelti degli inviti a presentare offerte o a partecipare

IV.2.4. Lingue utilizzabili per la presentazione delle offerte o delle domande di partecipazione

Francese

IV.2.6. Periodo minimo durante il quale l'offerente è vincolato alla propria offerta

Durata in mesi: 6 (dal termine ultimo per il ricevimento delle offerte)

Sezione VI: Altre informazioni

VI.1. Informazioni relative alla rinnovabilità

Si tratta di un appalto rinnovabile: no

VI.2. Informazioni relative ai flussi di lavoro elettronici

Sarà accettata la fatturazione elettronica

VI.3. Informazioni complementari

CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES :

le candidat répond sur : <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

En cas de difficulté technique/question, appeler la hotline depuis la France ou l'étranger au +33 1 46 09 56 72 ou via ratp@bravosolution.fr

Le candidat se référera aux pré-requis techniques disponibles sur la plateforme.

Il sélectionne la consultation n° DHA_2023DPG19908 puis candidate en ligne, et clique sur le bouton "Publier réponse". L'inscription est gratuite et nécessaire pour répondre et être informé en cas de modification de la consultation. Ce dépôt donne lieu à un AR mentionnant date et heure de réception sur la plateforme. La candidature qui ne serait pas complètement chargée et publiée en ligne avant la date et heure limites, sera rejetée. Le candidat peut ne pas fournir

l'ensemble des documents et renseignements demandés, hormis le DC1 (ou équivalent) qui sera remis sur la plateforme, à la condition que ceux-ci soient disponibles au moins un mois, accessibles directement et gratuitement par l'acheteur par le biais :

- d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel
- ou d'un espace de stockage numérique, sous réserve de la garantie de confidentialité dudit espace.

Le cas échéant, le candidat précisera dans son dossier toutes les informations nécessaires à la consultation de son dossier : si les documents ont déjà été transmis dans une précédente consultation, les éléments doivent demeurer valables. Le candidat indiquera la réf de la consultation pour laquelle les documents ont déjà été transmis.

Pour les candidatures retenues, le lien permettant de télécharger le DCE définitif sera précisé dans le mail d'invitation à présenter une offre. Le candidat veillera à utiliser son compte fournisseur principal sur la plateforme. A défaut il veillera à mettre à jour ses coordonnées pour recevoir le DCE définitif. Dans le cas contraire, la RATP ne pourra être tenue pour responsable de la non réception d'informations ou documents liés à la procédure en cours.

INFORMATIONS IMPORTANTES :

En cas de dépôts successifs, seule sera retenue la dernière réponse déposée avant la date et heure limites de réception des candidatures/offres.

Le candidat peut adresser, dans les délais impartis, une Copie de Sauvegarde (C.S) de sa candidature/offre sur support physique électronique ou sur support papier, par lettre recommandée avec AR avec obligatoirement la mention Copie de sauvegarde à l'attention de Régie Autonome des Transports Parisiens

Département SIT - Groupe de soutien HAM

A l'attention de Kelly Le Guichard

LAC NB53

102 esplanade de la commune de Paris

93160 Noisy-le-Grand

ou remise à la RATP contre récépissé, du lundi au vendredi de 09h à 18h à cette même adresse.

Les réponses dématérialisées dans lesquelles un virus serait détecté ne feront pas l'objet d'une tentative de restauration. Elles seront réputées n'avoir jamais été reçues : les C.S seront alors examinées.

En cas de remise hors délai des C.S, celles-ci seront réputées n'avoir jamais été reçues.

Dans le cas où la C.S comporterait un ou des support(s) électronique(s) dans le(s)quel(s) un virus serait détecté, la candidature/offre du candidat sera définitivement rejetée.

Les candidatures / offres par courriel ne sont pas admises. Les documents transmis au format .exe ne sont pas acceptés.

Le marché sera signé électroniquement par les parties prenantes via une plateforme dédiée gratuite, sans acquisition de matériels.

La candidature et l'offre devront être remises en français.

VI.4. Procedure di ricorso

VI.4.1. Organismo responsabile delle procedure di ricorso

Denominazione ufficiale: Tribunal Administratif de Paris

Indirizzo postale: 7 rue de Jouy

Città: Paris Cedex 04

Codice postale: 75181

Paese: Francia

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Tel.: +33 144594400

Indirizzo Internet: <http://paris.tribunal-administratif.fr>

VI.4.4. Servizio presso il quale sono disponibili informazioni sulle procedure di ricorso

Denominazione ufficiale: RATP Département Juridique - Unité Projets et Contrats

Indirizzo postale: 54, quai de la Rapée

Città: Paris Cedex 12

Codice postale: 75599

Paese: Francia

E-mail: info.recours@ratp.fr

Tel.: +33 158772001

Fax: +33 158772123

VI.5. Data di spedizione del presente avviso

08/01/2024